AQVITANIA

TOME I

1983

ISBN 2 86781 - 014 - 0
© Presses Universitaires de Bordeaux, 1984.
Droits de reproduction reservés pour tous pays.

AQVITANIA

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE D'ARCHÉOLOGIE

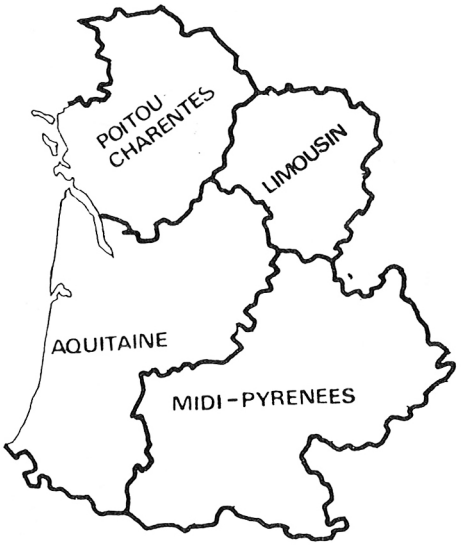

Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture et du Conseil régional d'Aquitaine

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX

AQUITANIA

Tome I, 1983.

SOMMAIRE

M. COULEAU, J. GACHINA et J. GOMEZ DE SOTO, *Monument funéraire et cimetière du Premier Age du fer des Nougerées*..... 5

J.-P. BOST, G. FABRE, *Quelques problèmes d'histoire dans deux cités de l'Aquitaine méridionale à l'époque gallo-romaine*..... 25

J.-M. DESBORDES, *Les limites des Lémovices*..... 37

D. et F. TASSAUX et alii, *Aulnay de Saintonge. Un camp augusto-tibérien*..... 49

Th. MARTIN, *Les productions sigillées de l'atelier tibérien de Crambade*..... 97

J. PERRIER, *La verrerie funéraire gallo-romaine en Limousin ; l'exemple de la Haute-Vienne*. 135

J.-P. LOUSTAUD, *Cuves à chaux gallo-romaines en Haut-Limousin*..... 143

M.-F. DIOT, *Analyse palynologique d'un site médiéval : La motte de Bourzac (Dordogne)*.... 155

A. DEBORD, *Les fouilles du castrum d'Andone*..... 173

NOTES ET DOCUMENTS

M. FINCKER, Fouilles de sauvetage dans l'amphithéâtre de Périgueux..... 201

E. MONTURET, H. RIVIERE, Deux mosaïques gallo-romaines de la villa de Saint-Cricq Villeneuve (Landes)..... 205

Adresser tout ce qui concerne

• *la rédaction* à M. P. DEBORD, Revue Aquitania,
Université de Bordeaux III, Domaine Universitaire, 33405 TALENCE CEDEX.

• *l'édition et la diffusion* à M. J.-M. LACROIX, Presses Universitaires de Bordeaux,
Université de Bordeaux III, Domaine Universitaire, 33405 TALENCE CEDEX.

Prix et mode de paiement.

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande)* par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : M. l'Agent Comptable de l'Université de Bordeaux III (Mentionner au dos du chèque : **pour le Compte 965 PUB).**

N° 1, 1983 — **140 F. franco** N° 2, 1984 — **140 F. franco**

Couverture. *Nécropole paléo-chrétienne. Saint-Seurin (Bordeaux).*

NOTES

ET DOCUMENTS

FOUILLE DE SAUVETAGE DANS L'AMPHITHÉÂTRE DE PÉRIGUEUX
Juin-octobre 1982

A l'occasion de travaux commandités par la municipalité de Périgueux, au sein de l'Amphithéâtre, de nouvelles structures appartenant à l'édifice antique ont été mises au jour.

A la demande de la Direction des Antiquités historiques d'Aquitaine, nous [1] sommes intervenus une première fois au cours du mois de juin 1982 afin de relever ces nouvelles portions de mur. Cette intervention se situe pour nous dans le cadre du programme d'étude jadis entrepris sur cet amphithéâtre par J. Lauffray et J. Schreyeck. Faisant suite à ce premier relevé, nous avons demandé à M. Gauthier [2] l'autorisation d'élargir l'excavation afin de vérifier la situation du petit axe de l'amphithéâtre (fig. 1). Cette opération fut exécutée par l'Entreprise Becquet avant notre arrivée sur le site, pour les besoins du chantier.

Nos travaux se sont donc limités aux relevés et observations des structures architecturales. La stratigraphie n'apparaît que dans la coupe perpendiculaire au petit axe, dans l'alignement du mur dégagé.

Il s'agit principalement d'un mur d'une quinzaine de mètres de long orienté nord-sud. Ce mur constitue la paroi extérieure d'une galerie annulaire intérieure du rez-de-chaussée de l'amphithéâtre. Nous sommes

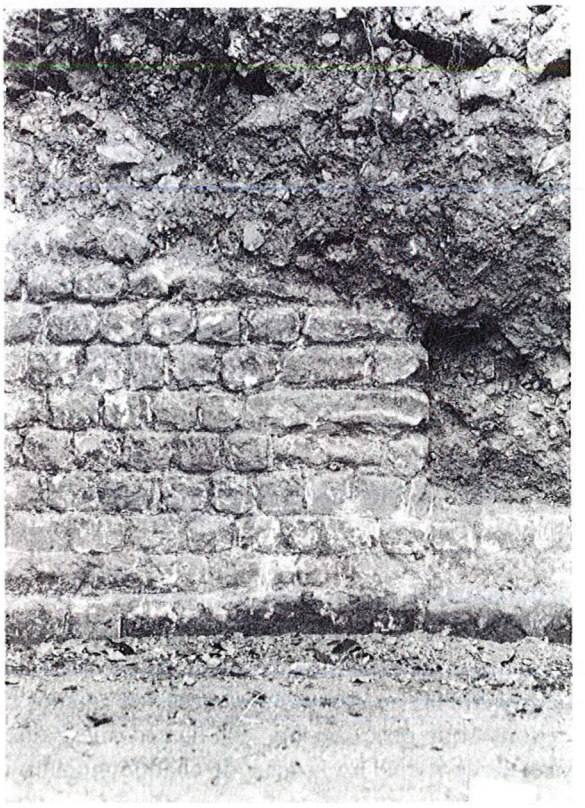

Fig. 1.— Chaînes d'angles.

1. Bureau d'Architecture antique du Sud-Ouest, Pau - C.N.R.S. : M. Fincker, architecte, et R. Monturet, dessinateur.
2. Directeur des Antiquités historiques d'Aquitaine, Bordeaux.

en présence de la jonction de cette galerie annulaire avec trois galeries radiales qui la relient à l'extérieur de l'édifice (fig. 2). Ces trois portes A, B, C sont séparées par un intervalle de 4 m et larges respectivement de 2,28 m, 2,18 m, 2,08 m. La dernière porte dégagée (A) est située sur le petit axe est de l'ellipse de l'amphithéâtre.

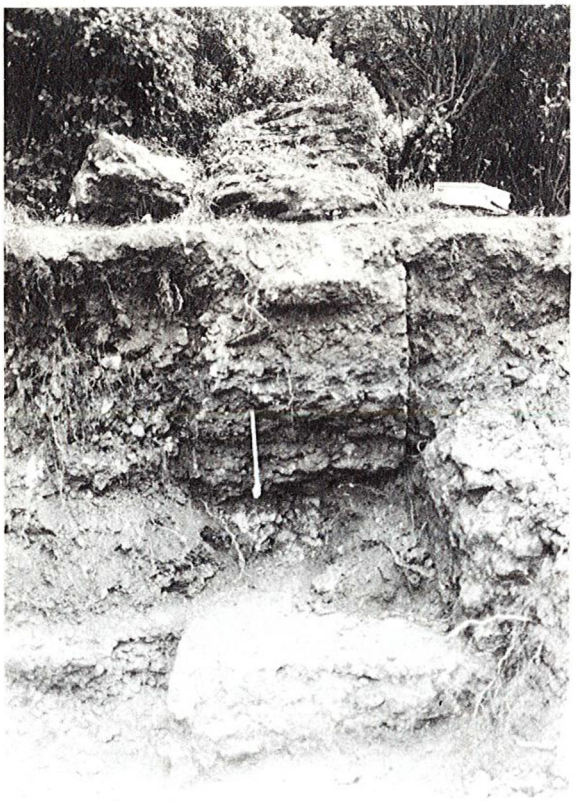

Fig. 2.— Intersection de la galerie annulaire avec celle du petit axe.

Les parements

La hauteur du mur dégagé varie de 0,2 m à 1,8 m. Le parement est constitué de moellons grossièrement équarris, taillés en dépouille et posés en queue. Les moellons sont posés en lits réguliers d'une hauteur moyenne de 9 cm. La largeur de chaque moellon est de 13 cm environ.

A l'intersection des murs des galeries radiales B et C et de celui de la galerie annulaire, les moellons de l'angle plus soigneusement taillés sont appareillés en besace. La largeur est aussi plus importante, soit 50 à 60 cm (photo 3).

L'intersection des murs de la galerie avec celui de la galerie annulaire présente un aspect différent. On observe, en effet, l'empreinte de blocs de grand appareil dans la tête des murs radiaux. L'homogénéité de la couche de remblai laisse supposer que ces blocs ont été récupérés dès l'abandon de l'édifice.

Les fondations

Nous n'avons pu observer que leur partie supérieure sur une hauteur de 3 à 5 assises de moellons. La fondation présente un empattement de 3 à 9 cm par rapport au mur. Les moellons sont de même dimension que ceux des parements mais leur tête est moins bien dressée.

Le niveau de circulation antique doit se situer juste au-dessus du redan ainsi formé.

La structure des murs

Les murs sont larges de 1,05 m. Le remplissage ou emplecton entre chaque assise des parements est constitué d'un blocage d'éclats de taille recouvert d'une couche de mortier rose identique à celui des joints.

Bien qu'à double parement, ce mur n'était vu du public que depuis les galeries. Le parement opposé ferme l'espace résiduel inaccessible situé sous les escaliers d'accès au premier étage. Les faces des murs se différencient cependant par le mode de jointoiement horizontal. Du côté galerie, les joints horizontaux sont tirés au fer alors que le parement opposé présente des joints chanfreinés, dégagés à l'arête inférieure. Sur les deux faces, les joints verticaux sont pleins.

Fig. 3.— Vue d'ensemble.

La coupe stratigraphique perpendiculaire au petit axe

Un remblai (1), composé d'éclats de taille et de petites pierres de même calcaire que les moellons des parements des murs, est recouvert d'une couche de brasier (2) (petits éclats et poussière de taille). A ce niveau de sol, contemporain du chantier de construction de l'amphithéâtre, se superpose un épandage (3) formé d'un tout venant. Sur cette aire dressée a été coulée la forme d'une chape régulière (4) en mortier de tuileau à grain fin situé à la cote 92,25 m. n.g.f.

Nous sommes ici probablement en présence du niveau de circulation antique de la galerie.

La couche (5) située au-dessus de cette cote n'est que remblais terreux dans lequel sont intégrés de nombreux fragments de mur et de voûte, ainsi que des débris de briques et *tegulae*.

Ce dégagement fortuit ne nous a donc pas apporté de nouveaux indices quant à la datation du monument mais nous a permis d'ajouter quelques éléments nouveaux au plan et de préciser la composition de la structure avant toute restauration.

Myriam FINCKER
Bureau d'Architecture antique du Sud-Ouest
Pau — C.N.R.S.

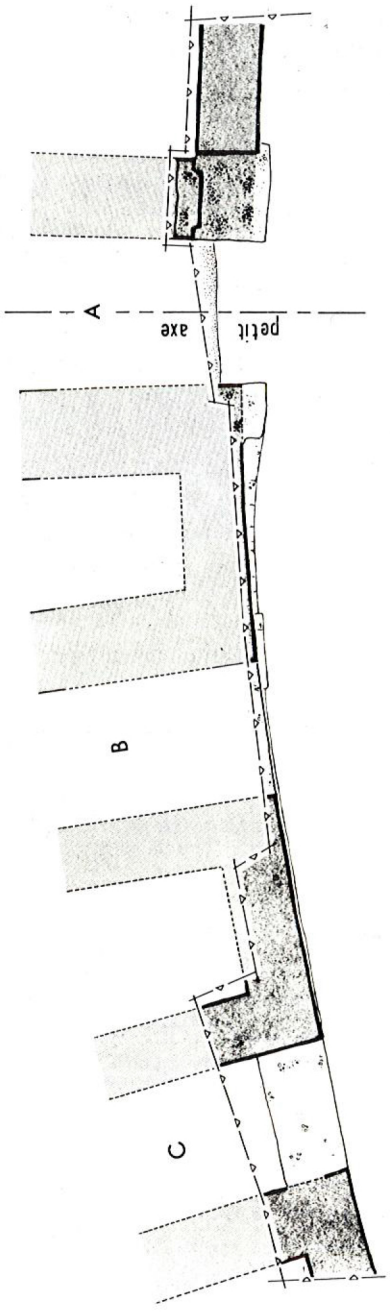

VESONE — AMPHITHEATRE 1982

M. Fincker - R. Monturet / Service d'Architecture Antique CNRS
Bureau du Sud Ouest
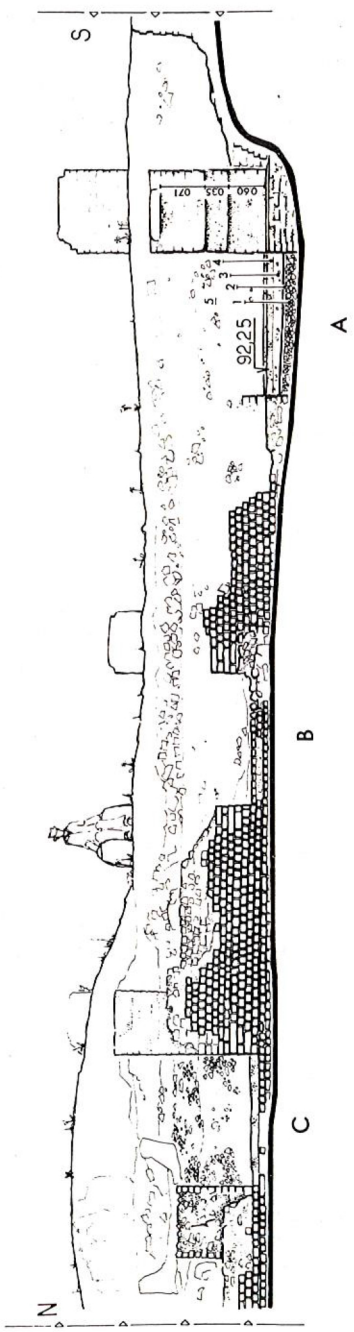
plan et élévation des structures mises au jour